



PROCHAINES ÉTAPES POUR LA RÉINSTALLATION DES VITRES ET DES ANNEAUX DE VOTRE SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE DE PISCINE CREUSÉE

Si l'installation de la nouvelle toile de votre piscine est complétée, il est maintenant le temps de planifier la réinstallation des vitres et des anneaux pour que vous puissiez profiter à nouveau de soirées illuminées en famille !

Merci d'encourager un produit québécois !

Saviez-vous que Lumi-O | InnovaPlas est le seul fabricant installateur au Québec depuis 1982?

AVANT LA VISITE DU TECHNICIEN

ASSUREZ-VOUS QUE VOTRE PISCINE SOIT REMPLIE D'EAU À SON MAXIMUM ET QUE LES TÂCHES SUIVANTES SOIENT EXÉCUTÉES :

Vous devez **garder bien propre les caissons des lumières**. Retirez donc la terre, les feuilles mortes, les cailloux et toute accumulation d'eau possible. D'ailleurs, il est **fortement recommandé d'effectuer ce petit entretien à tous les ans** (voir au verso pour plus d'informations) !

Vérifiez également si le système d'éclairage que vous avez est bien fonctionnel et si des pièces doivent être remplacées. Veuillez aviser l'agent du centre d'appel si des vérifications autres que les tâches inscrites au contrat avec votre piscinier sont à faire.

Le technicien a comme tâche de **faire l'installation des vitres et anneaux**. Il ne procédera pas à l'entretien pour vous. Si les caissons sont trop sales pour effectuer le travail et qu'il doit céduer un nouveau rendez-vous avec vous, des **frais additionnels pourraient vous être facturés**.

MATÉRIEL RECOMMANDÉ :

Nous suggérons d'utiliser un aspirateur d'atelier sec et humide (tel que Shop-Vac, force 4 ou 6 HP).



Est-ce que votre système d'éclairage est désuet? Croyez-vous qu'il a besoin d'une remise à neuf? Il est **possible d'installer un nouveau système DEL en couleur ou blanc**. C'est ce qu'on appelle le « retrofit ». Vous trouverez tous les détails sur notre internet www.lumi-o.com ou vous pouvez en discuter avec le représentant de votre détaillant local.

Lorsque notre technicien aura complété l'installation des nouvelles vitres et anneaux, vous pourrez aussitôt en profiter, illuminer vos soirées et égayer votre cour !

Vous avez des questions ?
Consultez notre site internet www.lumi-o.com/FAQ
ou contactez par téléphone ou par courriel

1-800-363-2396 / centredappel@lumi-o.com



LES EXIGENCES POUR UNE GARANTIE VALIDE DE LA LUMIÈRE DEL

Si vous avez un système d'éclairage conventionnel, vous trouverez les détails de la garantie et les procédures d'hivernation sur notre site. Pour que la garantie de votre lumière DEL soit valide, vous devez vous assurer de suivre les procédures d'hivernation (procédure A) et d'entretien des puits de lumière de la piscine creusée (procédure B).

PROCÉDURE A : HIVERNATION DES LUMIÈRES

- 1 **Ouvrez le couvercle rond** sur le trottoir *Pour piscine creusée seulement*;
- 2 **Desserrez les 3 vis papillons** autour de la lumière (**NE PAS LES ENLEVER**);
- 3 **Tenez la lumière** et la **tournez** d'un quart de tour;
- 4 **Décrochez la lumière** de l'anneau et **sortez-la** sur le trottoir;
- 5 Suivez le fil jusqu'au « **Quick-Plug** » et **dévissez le boulon noir**;
- 6 **Séparez les fils** (mâle et femelle);
- 7 Le **fil femelle doit demeurer sur place** dans la boîte de jonction et il est recommandé de **mettre un corps gras** (exemple Vaseline) **pour éviter la corrosion**;
- 8 **Entreposez la lumière** dans un endroit sec et chauffé si possible.

PROCÉDURE B : ENTRETIEN DU CAISSON

Pour piscine creusée seulement

Bien que la lumière DEL soit étanche, elle n'est pas conçue pour tremper dans l'eau. Si c'est le cas et que l'eau s'infiltrerait à l'intérieur, la garantie s'annule et vous pourriez perdre des DEL jusqu'à ne plus avoir d'éclairage.

Pour qu'il n'y ait aucune accumulation d'eau dans les puits de lumière, assurez-vous de nettoyer le fond du caisson, où des trous permettent à l'eau de s'égoutter. Si ceux-ci sont bouchés par des résidus de sable, de terre ou de roches, l'eau pourrait atteindre la lumière et l'endommager, annulant ainsi la garantie.

MATÉRIEL RECOMMANDÉ :

Nous suggérons d'utiliser un aspirateur d'atelier sec et humide (tel que Shop-Vac, force 4 ou 6 HP).



GARANTIE

PISCINE CREUSÉE

- Lumière DEL : **3 ans** à partir de la date d'installation par un technicien Lumi-O
- Télécommande, transformateur et installation : **1 an**

PISCINE HORS TERRE

- Lumière DEL : **2 ans** à partir de la date d'installation par un technicien Lumi-O
- Télécommande, transformateur et installation : **1 an**

Vous avez des questions ?

Veillez nous contacter par téléphone ou par courriel

1-800-363-2396 / centredappel@lumi-o.com